
Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille cinq cent quarante-neuvième séance plénière

Tenue par visioconférence le mardi 19 janvier 2021, à 15 heures (heure normale d'Europe centrale)

Président(e) : M. Marc Pecsteen de Buytswerve(Belgique)



Le Président (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1549^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Chers collègues, bonjour. Merci d'être revenus cet après-midi. Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue au Représentant des États non membres dont les demandes de participation aux travaux de la Conférence ont été acceptées et qui nous ont rejoint sur cette plateforme.

Je souhaite la bienvenue à deux collègues qui nous ont rejoints cet après-midi, à savoir Son Excellence M^{me} Meirav Eilon Shahar, d'Israël, et Son Excellence M. Héctor Constant Rosales, de la République bolivarienne du Venezuela. Je vous souhaite à tous la bienvenue. Je me réjouis de travailler avec vous.

Nous poursuivons, et je voudrais tout d'abord donner la parole à M^{me} Tatiana Valovaya, Secrétaire générale de la Conférence du désarmement et Représentante personnelle du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

M^{me} Valovaya (Secrétaire générale de la Conférence du désarmement) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, chers collègues, Mesdames et Messieurs, c'est avec plaisir que je m'adresse à vous en ce jour d'ouverture de la présente session annuelle de la Conférence du désarmement. Qu'il me soit d'emblée permis de souhaiter à chacun d'entre vous une année heureuse et en bonne santé.

J'ai suivi avec attention les débats de ce matin et je regrette que la Conférence ait commencé ses travaux comme elle l'a fait.

D'une manière générale, l'exclusion sape le concept fondamental de multilatéralisme. Toutefois, je conserve de grands espoirs pour la session de 2021.

La détermination dont ont fait preuve les États membres de la Conférence pour tenir des séances, y compris en 2020 alors que les conditions étaient loin d'être idéales, atteste de leur volonté de saisir toutes les occasions d'avancer sur les importantes questions inscrites à l'ordre du jour. J'espère que la même détermination permettra à la Conférence d'atteindre des résultats sur le fond lors de sa session de 2021, sous la houlette des six Présidents de cette année et avec leur appui.

En effet, je constate avec plaisir que l'esprit de coopération entre les six Présidents, qui a caractérisé la dernière session de la Conférence, se retrouve aujourd'hui avec leurs successeurs. S'il est vrai que les décisions sont du ressort de chaque État membre en toute égalité, le fait de travailler dans l'unité ne pourra que faciliter vos discussions. L'intense collaboration entre les six Présidents de 2021 a déjà permis la distribution, à ce stade précoce, soit avant même l'ouverture de la session annuelle, d'une proposition comprenant un ensemble de documents qui a donné une impulsion à vos travaux et, j'en suis convaincue, aux discussions qui vous permettront de déterminer ce qui pourra ou devra être accompli par la Conférence cette année.

Cet ensemble de documents comprend un projet de programme de travail, un projet de plan d'exécution de ce programme de travail et une déclaration présidentielle consacrée à l'amélioration de l'efficacité et du fonctionnement de la Conférence. Il pourrait, par essence, offrir à la Conférence un cadre de travail pour cette année en structurant ses débats et en donnant aux États membres l'occasion d'examiner collectivement les différents points de l'ordre du jour et d'explorer les aspects spécifiques en allant au-delà des déclarations générales. À ce stade, la réalisation de ces objectifs me paraît des plus souhaitables.

Pendant des années, nous avons tenu pour acquis le système de normes sur le désarmement nucléaire, la non-prolifération et la maîtrise des armements. Or, c'est aujourd'hui ce même système qui s'effondre sous nos yeux. Depuis quelques années, nous assistons à une évolution négative continue que vous devez corriger de toute urgence. Tous les États ont pour responsabilité de faire le meilleur usage de toutes les instances multilatérales et de tous autres moyens pour enrayer cette spirale négative et bâtir la confiance entre États.

Il est grand temps que la Conférence, unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement dont dispose la communauté internationale, renonce aux échanges qui ne contribuent pas à la résolution des questions de fond inscrites à son ordre du

jour et qui, pire encore, alimentent le déficit de confiance actuel et nous éloignent de l'instauration d'un environnement favorable à des négociations fructueuses. De même, il est urgent que le dialogue reprenne et aille au-delà de l'affirmation de positions nationales déjà connues pour s'attaquer aux grandes questions de fond sur lesquelles les États doivent centrer leur attention s'ils veulent progresser.

Les organes subsidiaires qui seraient établis par l'adoption de l'ensemble de documents proposé pourraient constituer l'espace dont la Conférence a tant besoin pour reprendre le dialogue sur les thématiques inscrites à son ordre du jour, dont certaines font partie des questions les plus urgentes à résoudre en ce qui concerne le désarmement, la non-prolifération et la maîtrise des armements à l'échelle mondiale.

Cette année marque le soixante-quinzième anniversaire de l'adoption de la toute première résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies. Dans cette résolution, intitulée « Création d'une commission chargée d'étudier les problèmes soulevés par la découverte de l'énergie atomique », l'Assemblée générale appelait de ses vœux, entre autres choses, des propositions en vue « d'éliminer, des armements nationaux, les armes atomiques et toutes autres armes importantes permettant des destructions massives ».

Soixante-quinze années plus tard, en dépit des incontestables progrès accomplis dans la réduction des arsenaux nucléaires, la tâche demeure inachevée. Il est urgent de renouveler l'engagement en faveur de ces principes et d'appliquer cette résolution. Malgré les divergences et parfois même les antagonismes entre vos positions sur les moyens de résoudre ces problèmes, je suis convaincue que vous saurez vous en saisir. La Conférence du désarmement pourrait bien, à sa session de 2021, offrir un cadre adéquat pour lancer les discussions sur ces thématiques.

Faisant suite à une recommandation de sa Première Commission, l'Assemblée générale vient d'adopter plus de 60 résolutions, dont 19 font spécifiquement référence à la Conférence du désarmement. Comme à son habitude, le Secrétaire général a transmis à la Conférence la liste de ces résolutions. En ce qui concerne les questions centrales inscrites à l'ordre du jour, l'Assemblée générale a notamment demandé aux États membres de la Conférence d'informer celle-ci, sur la base du volontariat, de leurs politiques, stratégies ou doctrines en matière de sécurité spatiale. S'il est vrai que la Conférence du désarmement et l'Assemblée générale sont deux instances différentes, les questions de désarmement et de sécurité internationale dont toutes deux sont saisies sont de même nature et se recoupent, et les 65 délégations qui participent aux deux instances défendent dans un cas comme dans l'autre les mêmes intérêts nationaux en matière de sécurité.

L'année 2020 a pour nous tous été un défi professionnel et personnel, si bien qu'il est naturel d'aborder cette année dans un esprit d'attente positive, y compris dans le domaine du désarmement. Cette année sera en effet marquée par plusieurs temps forts pour les régimes mondiaux de désarmement nucléaire, de non-prolifération et de maîtrise des armements. Le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires entrera en vigueur dans quelques jours à peine et la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), qui a été reportée, se tiendra dans le courant de l'été prochain. Les préparatifs de la Conférence d'examen de la Convention sur certaines armes classiques et la Conférence d'examen de la Convention sur les armes biologiques se dérouleront aussi cette année. Dans ce sens, les défis les plus difficiles mais aussi les possibilités les plus nombreuses sont encore à venir.

J'espère que l'importance fondamentale de ces événements sera une source d'inspiration pour les États membres de la Conférence du désarmement et qu'ils éprouveront le sentiment d'urgence nécessaire pour contribuer à leur succès et inverser les tendances inquiétantes que nous observons depuis quelques années. Sans aucun doute, ce ne sont pas tant les connaissances de fond des États membres ni les sujets dignes d'intérêt qui ont manqué à la Conférence que la volonté politique nécessaire pour les traiter.

Mesdames et Messieurs, le retour à la normale au Palais des Nations n'est pas pour bientôt. Il est probable que compte tenu de la gravité persistante de la situation épidémiologique, plusieurs contraintes nous empêcheront de nous réunir en personne pendant tout le premier semestre de 2021. Les réalités financières qui sont celles de l'Organisation resteront problématiques. Cependant, je suis résolu à vous appuyer dans toute la mesure possible dans la réalisation de votre important travail. J'ai pris bonne note des demandes

d'informations complémentaires concernant le financement des services de conférence de l'Office des Nations Unies à Genève et mes collègues du secrétariat de la Conférence du désarmement et de l'Office ont répondu sous diverses formes à plusieurs de ces demandes. Nous sommes disposés à poursuivre sur cette voie, y compris en vous soumettant des notes d'information spécifiques concernant les questions financières et logistiques et l'organisation des conférences afin de répondre à toutes vos questions.

Je vous souhaite à tous plein succès dans vos travaux.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Valovaya de sa déclaration. Permettez-moi à ce stade de faire une déclaration en ma qualité de Présidente de la Conférence du désarmement.

(*L'orateur poursuit en français.*)

Madame la Secrétaire générale, Excellences, chers collègues, je tiens tout d'abord à vous adresser, à vous et à vos familles, mes meilleurs vœux pour la nouvelle année. Dans le contexte sanitaire actuel, qui ne nous permet malheureusement pas de nous réunir au Palais, je fais le vœu que nous puissions reprendre au plus vite nos travaux en présentiel. En attendant, je vous remercie pour votre compréhension et votre flexibilité quant à ce recours obligé au format virtuel. Je tiens également à remercier Madame Valovaya pour son allocution, son vibrant appel à sortir la Conférence du désarmement de l'impasse dans laquelle elle se trouve, appel que je partage pleinement ; je la remercie aussi pour son soutien apprécié à la proposition d'ensemble de documents qui a été distribuée par le collège des six Présidents de la session et, d'une manière générale, pour son soutien à nos travaux.

La crise sanitaire que nous traversons depuis un an, couplée aux grands défis sécuritaires, climatiques, sociétaux et économiques existants, nous rappellent à quel point nous sommes interconnectés et à quel point nous ne pouvons résoudre efficacement les problèmes transnationaux que par la coopération et en unissant nos efforts individuels pour le bien commun. Cette crise souligne nos vulnérabilités. Elle met en exergue nos failles collectives et elle dévoile surtout l'impérieuse nécessité d'un multilatéralisme robuste et renouvelé.

Le désarmement n'échappe pas à cette nécessité. Le contexte sécuritaire actuel demeure complexe et la méfiance domine encore trop souvent les projets. Plus que jamais, il est indispensable que nous parvenions à avancer ensemble dans un climat de coopération et de confiance retrouvée afin de nous montrer la hauteur des défis collectifs auxquels nous sommes confrontés.

La Conférence du désarmement doit parvenir à assumer son rôle moteur en tant qu'instance multilatérale unique pour les négociations dans le domaine du désarmement. A fortiori, cette année est marquée, premièrement, par l'échéance importante dans le domaine de la maîtrise des armements nucléaires stratégiques des États-Unis d'Amérique et de la Fédération de Russie, deuxièmement, par la tenue de la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et, troisièmement, par la dégradation préoccupante dans certains dossiers relatifs à la prolifération nucléaire. Une avancée à la Conférence du désarmement contribuerait à créer une dynamique positive qui donnerait le ton pour les mois à venir.

C'est avec cette volonté ferme d'avancer malgré les obstacles et cet appel à la responsabilité de chacun que mon pays a l'honneur d'ouvrir les travaux de la Conférence du désarmement en ce début d'année. Je me tiens prêt, avec mon équipe, à œuvrer sans relâche pour contribuer à notre réussite commune.

Les six États qui assumeront la présidence de la Conférence cette année, à savoir le Brésil, la Bulgarie, le Cameroun, le Canada, le Chili et bien sûr mon pays, la Belgique, ont choisi de poursuivre le modèle innovant et collaboratif proposé par les six Présidents l'année dernière, que je tiens particulièrement à saluer. Tout comme le collège des six Présidents de la session précédente, nous avons choisi de conjuguer nos efforts pour parvenir à une vision commune sur un programme de travail pour la Conférence du désarmement afin de renforcer la cohérence et la continuité entre nos Présidents successifs – une vision ancrée dans une compréhension réaliste des intérêts nationaux, mais alimentée aussi par un désir renforcé de

voir la Conférence du désarmement progresser et remplir son mandat pour un monde plus sûr et sécurisé.

Sur le modèle de l'année dernière encore, le collège des six Présidents organisera des consultations hebdomadaires en collaboration avec la Chine et le Bélarus en leur capacité respectivement de présidence entrante pour l'année 2022 et de présidence sortante pour l'année 2020. Le groupe que forme le collège des six Présidents associé au dernier Président de la session précédente et au Premier Président de la session suivante (P6+2) est remarquable en ce sens qu'il représente chacun des groupes régionaux dont est constituée la Conférence. Il a donc le potentiel, du fait de sa diversité et du vaste champ des sensibilités qui y sont représentées, de jouer un rôle moteur dans la progression de nos travaux. Ces derniers mois, dans le cadre des préparatifs de cette session, j'ai tenu une série de consultations bilatérales et organisé en collaboration avec les cinq autres Présidents de la session de 2021 des consultations avec chacun des groupes régionaux. Je tiens à remercier les délégations qui m'ont fait part de leurs conseils avisés sur la meilleure manière de relancer les travaux de la Conférence. Ces consultations m'ont permis également d'apprécier l'attachement des délégations à la Conférence elle-même et l'importance qu'il y a à préserver sa crédibilité en tant que forum multilatéral unique de négociation sur les questions de désarmement.

Sur le programme de travail, les appels ont été nombreux nous conseillant de ne pas réinventer la roue mais de bâtir sur les fondations érigées par les six Présidents de la dernière session et en particulier l'ensemble de documents diffusé sous la présidence algérienne, considéré par de nombreuses délégations comme constituant l'approche la plus susceptible de parvenir au consensus. C'est donc sur cette base que le collège des six Présidents a diffusé le mois dernier une proposition d'ensemble de documents contenant, premièrement, un projet de programme de travail pour la Conférence, deuxièmement, un projet de décision sur la mise en œuvre du programme de travail et, troisièmement, un projet de déclaration présidentielle portant sur l'amélioration et l'efficacité du fonctionnement de la Conférence.

Je remercie les délégations qui ont déjà transmis leurs commentaires sur cette proposition, et je me réjouis de débiter nos échanges sur cette proposition avec l'ensemble des membres la semaine prochaine. Je me tiens par ailleurs à la disposition des délégations qui souhaiteraient s'entretenir avec moi au sujet de l'ensemble de documents distribué. En tant qu'honnête médiateur, nous serons à l'écoute des préoccupations de chacun, mais il doit être clair également que si nous voulons aboutir au consensus, nous devons chacun faire preuve de flexibilité.

Enfin, pour clore, je tiens d'ores et déjà à exprimer ma gratitude à nouveau à M^{me} Valovaya, Secrétaire générale de la Conférence, pour son soutien apprécié à nos travaux. J'adresse également mes remerciements à M^{me} Day, Directrice par intérim du Service de Genève du bureau des affaires de désarmement de l'Organisation des Nations Unies, ainsi qu'à toute son équipe, pour l'appui précieux fourni jusqu'ici à la présidence. Je vous remercie.

(L'orateur reprend en anglais) :

Je passe maintenant à la liste des orateurs pour aujourd'hui. Nous écouterons d'abord les prochains Présidents de cette année, c'est-à-dire les collègues qui sont appelés à me succéder à la tribune dans les mois qui viennent. Le premier d'entre eux sur ma liste est le Représentant du Brésil.

M. Dalcero (Brésil) *(parle en anglais)* : Tout d'abord, je vous remercie pour la promotion dont vous m'avez gratifié, Monsieur l'Ambassadeur, mais je suis le Représentant permanent spécial adjoint auprès de la Conférence du désarmement. L'Ambassadeur s'adressera à la Conférence la semaine prochaine.

Le Président *(parle en anglais)* : Veuillez m'excuser de vous interrompre, mais nous ne vous entendons pas. Merci de vous reconnecter, et j'espère que cela fonctionnera plus tard. En attendant, je donne la parole à l'orateur suivant, qui est le Représentant permanent de la Bulgarie.

M. Sterk (Bulgarie) *(parle en anglais)* : Monsieur le Président, Madame la Secrétaire générale de la Conférence du désarmement, chers collègues, c'est un privilège particulier

pour moi de prendre la parole devant la Conférence du désarmement, qui est la seule instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement au monde.

La République de Bulgarie est honorée de faire partie du collège des six Présidents de cette année, cadre d'une approche concertée adoptée par nos prédécesseurs qui a fait ses preuves l'année dernière. Nous considérons que ce mode de fonctionnement apporte de la cohérence et de la continuité et permet de traiter de manière véritablement complète et flexible l'ensemble des questions dont nous sommes saisis.

Aujourd'hui, après plus de quarante ans d'existence, la Conférence du désarmement est fortement encouragée à un examen et à une réflexion approfondis. Jusqu'à l'année dernière et pendant fort longtemps, nos débats étaient modelés par l'héritage de la paralysie des années précédentes. Or, l'année dernière, durant la présidence algérienne, nous avons été sur le point de parvenir à un consensus et le programme de travail dont nous étions saisis nous a presque permis de surmonter les stéréotypes et de rapprocher les perceptions et les points de vue, la quasi-totalité des délégations ayant été prête à accepter une démarche commune.

La flambée de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a perturbé nos travaux. Toutefois, le format virtuel de notre séance d'aujourd'hui nous apparaît comme une preuve supplémentaire de la détermination de tous les États membres de la Conférence à faire en sorte que cette instance se remette au travail et obtienne des résultats. Nous avons maintenant besoin d'un engagement politique soutenu au plus haut niveau et de la volonté de trouver un terrain d'entente acceptable par tous les États membres afin de préserver la pertinence de la Conférence et de l'aider à s'acquitter à nouveau de son mandat.

Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires demeure la pierre angulaire du régime mondial de non-prolifération nucléaire et le fondement essentiel du processus de désarmement nucléaire, conformément à son article VI. La réussite de la Conférence d'examen de 2021 dépendra de notre détermination et de notre capacité à maintenir une approche pragmatique et un esprit constructif en vue d'atteindre notre objectif commun d'un monde exempt d'armes nucléaires.

Bien que nous soutenions cet objectif stratégique, nous sommes fermement convaincus que la seule façon de parvenir à un désarmement nucléaire universel, vérifiable et irréversible est d'adopter une approche progressive en procédant par étapes concrètes. Des progrès tangibles sur la voie d'un monde sans armes nucléaires ne pourront être réalisés qu'en tenant compte des conditions de sécurité complexes et du contexte stratégique global.

L'entrée en vigueur tant attendue du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires est une autre composante de l'édification d'un monde exempt d'armes nucléaires. Plus de vingt ans après son ouverture à la signature, la communauté internationale doit encore déployer des efforts pour son entrée en vigueur. La République de Bulgarie, État visé à l'annexe 2, figure parmi les pays qui ont signé et ratifié le Traité. C'est pourquoi nous appelons tous les États qui ne l'ont pas encore fait à signer et à ratifier sans plus tarder le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Nous sommes conscients de la nécessité de commencer dès que possible des négociations sur un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles. Nous pensons que cette question est celle qui a atteint le plus haut degré de maturité pour la négociation ou, à tout le moins, pour un travail devant conduire à une telle négociation. Le travail accompli par le groupe préparatoire d'experts de haut niveau sur un traité sur les matières fissiles est une confirmation sérieuse et ambitieuse de cette conviction. Chacun sait bien que pour atteindre cet objectif, il faudra prendre en compte les préoccupations et considérations de tous les États en matière de sécurité.

Dans le contexte des tensions internationales actuelles, la Bulgarie est aussi préoccupée par le climat de sécurité qui s'avère de plus en plus instable. Les nombreux traités et organes multilatéraux concernant la non-prolifération et le désarmement pâtissent encore de l'absence de consensus, de blocages et même de violations. Le Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire, qui a joué pendant des décennies un rôle crucial dans le maintien de la sécurité de la région euratlantique, constitue un nouvel exemple de la crise du

multilatéralisme. La situation n'était malheureusement pas viable, car seuls les États-Unis respectaient leurs obligations au titre du Traité.

En tant que cofondatrice de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et en tant qu'État partie foncièrement attaché à la Convention sur les armes chimiques, la Bulgarie considère qu'elle a pour responsabilité d'empêcher l'utilisation d'armes chimiques ou de substances chimiques comme arme par quiconque, en quelque lieu et en quelque circonstance que ce soit. La Bulgarie, qui a été membre du Conseil exécutif de l'Organisation de 2019 à 2021, n'épargne aucun effort pour préserver l'application pleine et effective de toutes les décisions prises dans le cadre de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques et, en particulier, de la décision adoptée en juin 2018 par la quatrième session extraordinaire de la Conférence des États parties.

Enfin, et ce n'est pas là la moindre des choses, l'importante question de l'élargissement de la composition de la Conférence du désarmement et de l'admission de nouveaux membres doit trouver sa juste place dans les discussions de la Conférence. La Bulgarie appuie fermement l'élargissement de la Conférence, dont elle souhaiterait que la composition reflète les réalités et les défis du XXI^e siècle.

En conclusion, nous pensons que la proposition du collège des six Présidents de la session de 2021 consistant à adopter un programme de travail basé sur l'expérience positive acquise l'année dernière durant la présidence algérienne nous offre une occasion de bâtir ensemble les derniers éléments d'une approche consensuelle susceptible d'aider la Conférence à traiter les points inscrits à son ordre du jour. L'impasse prolongée prouve que c'est seulement collectivement que nous pourrions avancer. J'espère que nous serons capables d'apprendre de nos propres expériences pour ne pas être condamnés à les revivre. Les problèmes complexes ne peuvent être résolus par des solutions simples. Néanmoins, nous pensons que des solutions sont à notre portée et que nous n'avons plus qu'à nous en emparer en agissant avec sagesse.

Je vous remercie de votre attention et nous souhaite à tous courage, détermination et une foi inébranlable afin de surmonter tous les obstacles que nous rencontrerons.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant permanent de la Bulgarie.

(*L'orateur poursuit en français.*)

Je donne à présent la parole au Représentant permanent du Cameroun.

M. Eheth (Cameroun) : Monsieur le Président, je vous remercie de me donner la parole et c'est avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous pour souhaiter à tous les collègues mes vœux les plus chaleureux pour cette année 2021, que nous espérons tous débarrassée de la COVID. Je voudrais, d'entrée de jeu, remercier Madame la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Genève, Secrétaire générale de notre conférence, pour son important message, tout comme vous, Monsieur le Président, je voudrais vous féliciter pour votre pertinente intervention, qui nous donne l'orientation de notre importante activité. Je fais également miennes les observations qui viennent d'être faites par mon collègue de la Bulgarie. Comme mon collègue vient de le dire, la pandémie de COVID-19 a sérieusement perturbé l'activité diplomatique en 2020, et notamment le bon déroulement des travaux de cette importante conférence.

Je voudrais, à l'entame de mon propos, souhaiter la bienvenue aux nouveaux États observateurs qui nous ont rejoint ce matin. Je ne voudrais pas insister sur les questions budgétaires et leurs implications pour le devenir de nos rencontres, qui ont été largement évoquées par Madame la Directrice générale.

Madame la Directrice générale, Monsieur le Président, les questions de sécurité en particulier et les questions de désarmement en général touchent toute la planète. Le génie humain a su fabriquer des armes de tout genre, lesquelles constituent une menace pour toute l'humanité. Nous devons nous employer, à travers cette importante conférence, à trouver des solutions. Les problèmes de sécurité appellent une réponse globale, donc la participation de tous les États. Les questions de désarmement intéressent beaucoup les pays en développement, non seulement parce qu'elles évoquent des menaces globales mais aussi

parce que les problématiques auxquelles elles se rapportent, ajoutées aux autres difficultés que doivent transcender nos États, compliquent davantage et assombrissent l'avenir.

Cette importante conférence de 2021, qui commence ce jour dans un contexte particulièrement difficile, devra amener l'humanité tout entière à faire des progrès dans le sens des solutions consensuelles attendues de tous nos peuples. L'ensemble de documents qui nous est proposé en 2021, lequel englobe la prévention d'une course aux armements, la transparence ou encore le programme de désarmement, est en soi un programme complet. Si nous étions parvenus à poursuivre les discussions comme il se doit, nous aurions fait des avancées considérables vers la paix et la sécurité internationales. C'est en tenant compte de ces objectifs de paix, par la prévention d'une course aux armements et la coopération internationale en matière de désarmement, que notre conférence se distinguera des autres. Une telle approche est conforme à la Charte des Nations Unies à laquelle mon pays, le Cameroun, reste profondément attaché. Je voudrais saluer les efforts considérables déployés pendant les sessions précédentes.

La Conférence du désarmement est une plateforme importante qui donne de la valeur au multilatéralisme, dans la mesure où ce cadre de négociation portant sur l'une des problématiques les plus délicates de l'humanité met en exergue la volonté de tous les acteurs d'œuvrer pour la paix et la coopération internationales. C'est pourquoi le Cameroun exhorte les différentes délégations à œuvrer à la recherche de solutions consensuelles, afin que le débat sur le désarmement puisse déboucher sur des réponses concrètes pendant cette session de 2021.

Le débat et le dialogue autour de cet ensemble de documents permettent d'entendre les voix de toutes les régions du monde et en même temps d'écouter l'appel profond à la paix qui réside en chacun de nos peuples. Le Cameroun, tout comme la plupart des États de ma région, où la paix est troublée par des causes diverses, et dont la plus répandue reste le terrorisme, espère beaucoup de nos travaux.

Aujourd'hui, Mesdames et Messieurs, la chance que nous avons, c'est que la plupart des grandes armes de destruction massive sont détenues et contrôlées par des États ; c'est une grande chance. C'est cela qui garantit encore la protection de l'humanité et de l'environnement et la sérénité des peuples.

Pour clore mon propos, Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs, je tiens à réaffirmer l'engagement et le soutien de mon pays à cette importante conférence et voudrais assurer notre Président, Son Excellence l'Ambassadeur de Buytswerve, et tous les collègues ici présents, de notre détermination totale à œuvrer au succès de nos travaux.

Le Président : Je remercie le Représentant permanent du Cameroun. Je donne à présent la parole à la Représentante permanente du Canada.

M^{me} Norton (Canada) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, qu'il me soit d'emblée permis de souhaiter la bienvenue à nos nouveaux collègues ainsi qu'aux observateurs et de remercier la Directrice générale, M^{me} Valovaya, pour l'exposé qu'elle nous a livré.

Depuis l'été dernier, nous travaillons en étroite collaboration avec vous et avec le collègue des six Présidents de la session de 2021 afin de façonner une proposition appropriée pour la présente session de la Conférence. L'ensemble de documents proposé, distribué par le secrétariat le 18 décembre, renferme ce que nous croyons être un cadre approprié pour mener un travail utile à la Conférence cette année.

Dans cette proposition, il est pris acte du fait qu'actuellement, il n'y a à l'ordre du jour de la Conférence du désarmement aucun point sur lequel tous les États membres seraient disposés à ouvrir des négociations. Face à cette réalité, l'ensemble de documents offre aux États membres de la Conférence la possibilité de tenir une série de séances relativement intenses consacrées à tous les points de l'ordre du jour, le but étant de clarifier les positions nationales et les moyens possibles de progresser vers l'ouverture de négociations dans un ou plusieurs domaines.

(L'oratrice poursuit en français)

Même s'il est vrai que le Canada estime qu'il existe des possibilités d'engager des négociations sur un traité relatif aux matières fissiles, nous sommes ouverts à l'idée de tenir des négociations sur d'autres questions de fond, si un consensus se dégage à cette fin. Pour parvenir à un consensus entre les États membres sur d'éventuelles négociations, nous ne voyons, dans le cadre de la Conférence, d'autre moyen que la discussion appuyée par des instructions données par les décideurs dans nos capitales afin que les délégations facilitent l'obtention d'un tel résultat.

Le Président : Je remercie la Représentante permanente du Canada. Je donne à présent la parole au Représentant permanent du Chili.

M. Tressler Zamorano (Chili) (parle en espagnol) : M^{me} Tatiana Valovaya, Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Genève et Secrétaire générale de la Conférence du désarmement, M. Marc Pecsteen de Buytsverve, Ambassadeur de Belgique et Président de la Conférence, M^{me} Radha Day, Directrice du Bureau des affaires de désarmement de l'Organisation des Nations Unies, chers collègues et amis, c'est un plaisir de vous voir tous virtuellement et, bien évidemment, de souhaiter une chaleureuse bienvenue aux collègues qui ont récemment pris leurs fonctions à Genève et qui nous ont rejoints aujourd'hui.

Monsieur le Président, permettez-moi d'emblée de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence et de vous souhaiter plein succès dans l'accomplissement de la tâche qui vous a été confiée. Vous pouvez compter sur mon pays pour participer de façon constructive aux discussions de la Conférence, particulièrement en tant que membre du groupe des six États membres qui présideront la présente session et conjointement avec le dernier État membre à avoir présidé la session de 2020 et le premier qui présidera la session de 2022. Puisque c'est la première fois que je m'exprime lors de la séance d'ouverture d'une session de la Conférence, qu'il me soit permis de faire brièvement quelques remarques spécifiques concernant les tâches et les défis auxquels cette instance a dû faire face au cours des derniers mois dans les circonstances exceptionnelles que nous connaissons.

Le Chili considère que la Conférence est la principale instance chargée de négocier des accords dans le domaine du désarmement multilatéral. En négociant avec succès plusieurs traités, la Conférence a démontré toute son importance. C'est précisément parce que nous sommes conscients de son histoire et de son importance que nous sommes aussi conscients de ses faiblesses, comme nous l'avons déclaré à de nombreuses reprises. Or, dans des temps aussi difficiles que ceux que nous traversons actuellement, marqués par une pandémie qui se poursuit, il est utile de s'intéresser aux principes qui sous-tendent notre politique étrangère et en particulier à notre engagement sans limite en faveur du multilatéralisme, unique moyen de créer les conditions propices à la confiance dont nous avons besoin pour parvenir au consensus et progresser vers un monde qui reflète nos idéaux de paix et de sécurité internationale.

C'est pourquoi, dans ces circonstances exceptionnelles, le Chili réaffirme une nouvelle fois qu'il est déterminé à atteindre les objectifs qui ont motivé la création de la Conférence du désarmement et à renforcer ainsi le système multilatéral et l'architecture de la sécurité internationale par des gestes et des actes concrets. Dans ce contexte, nous voyons un intérêt évident dans l'approche adoptée par les Présidents de l'année dernière, qui ont créé un espace propice au dialogue et à la compréhension dépassant les limites temporelles et géographiques de chacune des présidences annuelles prise individuellement.

De notre point de vue, le collège des six Présidents, auquel s'adjoignent le dernier Président de la session de l'année dernière et le premier Président de la session de l'année prochaine, représentent un outil précieux pour les travaux de la Conférence de cette année. Nous remercions la présidence belge pour son initiative et son dynamisme à cet égard et, en particulier, pour la présentation de la proposition de travail et de l'ensemble de documents au nom des présidences de 2021. Nous espérons sincèrement que nous parviendrons cette année au consensus auquel nous aspirons tous.

La proposition dont nous sommes saisis est basée sur nos travaux de l'année dernière et plus particulièrement sur la proposition qui, de notre point de vue, reflète le mieux le fragile équilibre entre les intérêts, les positions et les lignes rouges exprimés par les délégations des États membres, c'est-à-dire la proposition de la délégation algérienne. Sur la base de cette

proposition et en particulier de son esprit constructif, nous nous sommes efforcés d'élaborer une nouvelle proposition prenant dûment en compte le contexte actuel et les contraintes qu'il nous impose.

Nous apprécions aussi les consultations que vous et votre équipe avez menées afin de parvenir à un résultat fructueux. Nous continuerons à appuyer les efforts déployés pour reprendre notre mandat de négociation et, par-dessus tout, pour décider enfin d'adopter le programme de travail tant attendu. Mesdames et Messieurs, chacun d'entre nous doit adopter un état d'esprit généreux si nous voulons atteindre cet objectif.

Nous savons bien que les discussions de la Conférence ne se déroulent pas dans le vide, particulièrement en ce qui concerne le désarmement nucléaire, et nous regardons vers l'avenir avec espoir puisque dans les prochains jours, le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires entrera en vigueur. Nous accueillons positivement les propositions visant à lutter contre la prolifération des armes nucléaires, mais nous sommes d'avis que pour que ces initiatives aboutissent, elles doivent s'accompagner de mesures concrètes devant conduire à l'élimination totale de ces armes. À cet égard, nous comptons sur la mise en place d'un mécanisme positif et constructif d'information mutuelle comprenant des instruments normatifs qui se rapportent à ce point précis de l'ordre du jour de la Conférence.

Je conclurai en appelant tous les membres de cet organe central de la diplomatie multilatérale en matière de désarmement et de sécurité internationale à démontrer que nous sommes animés de la volonté politique de progresser d'urgence, à l'unisson, sur la voie du désarmement et qu'ensemble, nous pourrions préserver la crédibilité et la pertinence de la Conférence.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant permanent du Chili. Nous allons faire une nouvelle tentative avec le Brésil.

M. Dalcero (Brésil) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement et aussi de saluer le travail dévoué que vous avez accompli avant même le début de notre session annuelle afin de parvenir dès la toute première journée de la session à un résultat positif.

Les six présidences de la session de 2021 de la Conférence du désarmement collaborent étroitement depuis le second semestre de 2020. Nous avons tenu 12 réunions d'experts et deux séances au niveau des Ambassadeurs. En ces occasions, le Brésil a été témoin de l'état d'esprit constructif, de la souplesse d'approche et de l'attachement de la délégation belge à cette instance. C'est pourquoi nous sommes convaincus que, fort de notre solide expérience passée, vous serez en mesure de conduire nos travaux dans les prochaines semaines. Vous pouvez compter sur notre appui indéfectible.

Je remercie également M^{me} Tatiana Valovaya, Secrétaire générale de la Conférence du désarmement, pour les remarques perspicaces qu'elle nous a livrées aujourd'hui. En tant que Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Genève, elle a également dû faire face à divers obstacles pour faire progresser les réunions et les négociations dans le contexte sanitaire actuel. Votre assistance, Madame la Directrice générale, ainsi que celle de l'équipe du Service de Genève du Bureau des affaires de désarmement de l'ONU, seront déterminantes dans le succès de nos négociations.

Au cours des dernières années, nous avons pris l'habitude d'entendre parler de la paralysie de la Conférence et de son incapacité à s'acquitter de son mandat d'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement. En 2020, nos séances ont été réellement paralysées par une pandémie mondiale. Le silence est tombé sur le Palais des Nations alors que nous étions sur le point de parvenir à une percée dans nos négociations. La distanciation sociale obligatoire a empêché la Conférence de travailler. Elle nous permettra peut-être aussi de prendre du recul et un certain détachement en dissipant le brouillard créé par les interactions intenses de ces dernières années. Notre esprit étant désormais débarrassé de tout nuage, nous avons à présent la possibilité de nous appuyer sur les précieuses contributions du passé, de regarder vers l'avant et de nous mettre de bonne foi au travail.

La distribution aux États membres de la Conférence de trois projets de documents avant même la première séance de sa session annuelle, fait qui est peut-être sans précédent, est le fruit de la compréhension commune obtenue par les six États qui présideront la

Conférence cette année et marque un excellent point de départ. Grâce à l'examen critique et aux améliorations, puis par la négociation, nous serons en mesure de confirmer le rôle joué par les processus diplomatiques dans la résolution des divergences de fond entre délégations.

En ce qui concerne le programme de 2021 sur le désarmement, il sera marqué à la fois par des célébrations et par des défis. D'abord et surtout, le Brésil célèbre le trentième anniversaire de l'Agence argentine-brésilienne de comptabilité et de contrôle des matières nucléaires. L'adoption de la Déclaration de Guadalajara, qui a porté création de l'Agence en 1991, a précédé l'adhésion de nos pays au Traité de non-prolifération (TNP) et ouvert la voie à une coopération très proche et transparente. Le partenariat qui s'est développé entre le Brésil et l'Argentine est au cœur de la politique nucléaire du Brésil depuis des décennies. Nous pensons également que la communauté internationale devrait davantage se familiariser avec l'expérience institutionnelle accumulée par l'Agence, qui a appliqué un modèle innovant et exemplaire de transparence et de coopération en matière nucléaire, lequel pourrait inspirer les efforts déployés pour apaiser les tensions nucléaires dans d'autres régions du monde.

Sur le plan multilatéral, dans trois jours à peine, le 22 janvier prochain, un nouveau marqueur puissant du droit international verra le jour avec l'entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. La négociation du Traité reposait sur deux postulats principaux : premièrement, tout emploi ou explosion d'une arme nucléaire entraînerait des conséquences intolérables sur le plan humanitaire, et deuxièmement, la logique de la dissuasion nucléaire est vouée à l'échec, que ce soit à la suite d'un accident ou d'une erreur de calcul, raison pour laquelle l'interdiction des armes nucléaires est à la fois un impératif moral et une nécessité stratégique. Le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, qui est cohérent avec le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qu'il complète, est l'expression ultime de tous les engagements pris dans le cadre de l'architecture internationale du désarmement nucléaire. Il fixe les exigences multilatérales juridiquement contraignantes les plus élevées s'agissant du respect des règles de non-prolifération. Comme l'a déclaré le Secrétaire général de l'ONU, le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires deviendra prochainement un nouveau pilier du régime de non-prolifération nucléaire.

Nous espérons aussi que la situation sanitaire internationale nous permettra enfin de tenir la dixième Conférence d'examen du TNP cette année. Le Traité sur la non-prolifération demeure le fondement du désarmement nucléaire, mais il n'en est pas moins vrai que la prochaine Conférence d'examen devra être une occasion de réaffirmer et dépasser les précédents engagements adoptés par consensus et notre succès devra être mesuré en fonction de la façon dont nous répondront à cette occasion. Alors que le TNP se trouve à la croisée des chemins, le Brésil est convaincu que sous la direction de l'Ambassadeur Gustavo Zlauvinen, nous serons en mesure d'atteindre ensemble cet objectif.

Il est d'autant plus important que nous fassions usage des outils diplomatiques dont nous disposons pour bâtir effectivement la confiance, trouver des domaines de consensus et dialoguer sur la façon dont nous pouvons améliorer l'environnement international en matière de sécurité. La Conférence du désarmement est tout à fait adaptée pour mener des négociations multilatérales sur le désarmement et sur les autres questions pertinentes en matière de sécurité internationale. Vous vous êtes déjà longuement arrêté sur l'ensemble de documents dont nous sommes saisis, et ma délégation n'a rien à ajouter à ce que vous avez dit à ce stade.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Brésil. Avant de donner la parole à l'orateur suivant sur la liste, permettez-moi de solliciter votre aimable collaboration et de vous inviter à faire des déclarations aussi brèves et succinctes que possible en raison du temps limité dont nous disposons. Comme vous le savez, nos séances ne durent que deux heures.

Par ailleurs, j'ai oublié de vous informer, en début de séance, que les éventuelles demandes de prise de parole au titre du droit de réponse seraient traitées en fin de séance. Cela dit, je donne maintenant la parole à l'Indonésie, qui s'exprimera au nom du Groupe des 21. La Chargée d'affaires de l'Indonésie a la parole.

Je regrette, mais nous avons à nouveau un problème de son. En attendant que la Représentante de l'Indonésie se reconnecte, je donne la parole au Portugal, qui s'exprimera au nom de l'Union européenne. Monsieur l'Ambassadeur, vous avez la parole.

M. Wagner (Portugal) : Merci, Monsieur le Président.

(L'orateur poursuit en anglais)

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. Les pays candidats – la République de Macédoine du Nord, le Monténégro et l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel, ainsi que la République de Moldova, se rallient à cette déclaration.

Nous félicitons la Belgique d'avoir accédé à la première présidence de la session de 2021 de la Conférence du désarmement et vous souhaitons, ainsi qu'aux autres membres du groupe des six États qui présideront la Conférence cette année, plein succès dans vos travaux. Nous abordons cette nouvelle année dans l'espoir que les circonstances difficiles que nous connaissons ne nous empêcheront pas d'aller de l'avant. Nous vous remercions d'avoir promptement et activement préparé la présente session grâce à la participation efficace et coordonnée des prochaines présidences et des États membres de la Conférence, ce qui a renforcé la cohérence, la continuité et la prévisibilité de nos travaux.

Nous saluons votre intention de bâtir sur les acquis de 2020 et, plus concrètement, sur le projet de programme de travail que nous n'avons pas été en mesure d'adopter. Nous vous remercions de nous avoir promptement saisis d'un projet de programme de travail pour la session de 2021 et sommes en mesure d'appuyer ledit projet. Nous attendons cette session avec impatience et appuierons pleinement les six Présidents dans les efforts qu'ils déploieront dans le but de susciter dès que possible l'adoption d'un programme de travail.

Nous tenons également à remercier le Secrétaire général de l'ONU, la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement et la Secrétaire générale de la Conférence du désarmement pour leur soutien aux travaux de la Conférence. La promotion d'un multilatéralisme efficace et d'une gouvernance mondiale basée sur des règles constitue la pierre angulaire de la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne.

L'Union européenne continuera de faire tout son possible pour protéger l'intégrité du système international fondé sur des règles, qui est la clef de notre sécurité collective. Elle a pour la session de la Conférence de cette année un but essentiel, qui est de redynamiser les travaux de fond devant conduire à des négociations concrètes, ce qui s'est révélé impossible pendant bien trop longtemps. La Conférence du désarmement demeure l'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement et il est primordial aux yeux de l'Union européenne qu'elle conserve toute sa pertinence. Nous sommes convaincus que nous devons faire progresser les travaux techniques sur le fond, en dépit des difficultés connues, et élargir les points de convergence pour que nous soyons mieux préparés à l'ouverture rapide de négociations.

Le concept de programme de travail complet et équilibré ne devrait pas entraver le lancement de travaux de fond sur les questions centrales à l'ordre du jour de la Conférence. Comme cela a été souligné par les Pays-Bas dans leur document de travail au cours de la session de 2019, nous ne pouvons pas nous permettre de tenir des débats de procédure interminables sur l'organisation des travaux au début de chaque session, et devrions plutôt opter pour une approche plus pragmatique concernant le calendrier de nos activités, comme nous l'avons fait dans un passé lointain. Il est urgent que tous les États membres de la Conférence fassent montre d'une forte volonté politique et de flexibilité dans le but de renforcer la confiance afin de permettre à la Conférence de sortir de l'impasse, de se remettre sur la bonne voie et de s'acquitter véritablement du mandat qui lui a été confié par la communauté internationale.

Bien que l'Union européenne et ses États membres soient disposés à lancer des travaux de fond sur toutes les questions centrales, nous réaffirmons que notre priorité de longue date à la Conférence est d'entamer immédiatement des négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires, et nous soutenons leur lancement sur la base du document CD/1299 et du mandat qui y est énoncé. Nous rappelons que des progrès importants ont déjà été accomplis, en ce qui concerne ce

traité, sur des définitions potentielles, sa portée, sa vérification et ses dispositions juridiques et institutionnelles grâce aux efforts du Groupe d'experts gouvernementaux et du Groupe d'experts de haut niveau chargé de l'élaboration d'un traité interdisant la production de matières fissiles.

Nous encourageons les six Présidents de la session de cette année et tous les membres de la Conférence à accorder leur attention à ces questions en 2021. Nous devons également nous appuyer sur les travaux accomplis par l'organe subsidiaire 2 en 2018 tels qu'ils sont présentés dans le rapport adopté par consensus par cet organe tel qu'il figure dans le document CD/2139 de 2018.

Dans le même temps, nous exhortons tous les États détenteurs d'armes nucléaires qui ne l'ont pas encore fait à déclarer et à observer un moratoire immédiat sur la production de matières fissiles destinées à la fabrication d'armes ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires. Nous nous réjouissons de l'initiative de deux États européens dotés d'armes nucléaires qui ont déclaré des moratoires pertinents et ont démantelé ou converti les installations concernées, et nous demandons aux autres de leur emboîter le pas.

Promouvoir l'universalisation et l'entrée en vigueur rapide du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires est une priorité absolue pour l'Union européenne. Tous les États membres de l'Union européenne ont ratifié le Traité et respectent les obligations qui leur incombent en vertu de celui-ci.

Nous engageons tous les États qui ne l'ont pas encore fait, et en particulier les derniers États visés à l'annexe 2, à signer et à ratifier sans délai le Traité. Dans le même temps, nous appelons tous les États à respecter un moratoire sur les explosions expérimentales d'armes nucléaires, ou toute autre explosion nucléaire, et à s'abstenir de toute action qui irait à l'encontre de l'objet et du but du Traité.

L'Union européenne continue de soutenir activement l'élargissement de la composition de la Conférence du désarmement, qui ne compte actuellement que 65 membres. Depuis le dernier élargissement en 2002, 27 pays, dont 12 États membres de l'Union européenne, attendent de pouvoir devenir membres de la Conférence, et le nombre d'États observateurs, qui augmente chaque année, a atteint en 2020 un nouveau pic qui n'avait pas été atteint depuis longtemps. Nous proposons qu'un coordonnateur spécial soit nommé pour tenir des consultations de fond et exposer des scénarios potentiels qui seraient soumis à l'examen des membres de la Conférence concernant l'élargissement de sa composition qui se fait attendre.

La promotion et le soutien de l'égalité des sexes et de la pleine autonomisation des femmes sont au cœur des politiques européennes, tant en interne qu'en externe. L'Union européenne appuie la mise en œuvre effective du programme relatif aux femmes et à la paix et la sécurité. En 2020, le vingtième anniversaire de l'adoption de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité a relancé les efforts devant conduire à la prise en compte effective des considérations liées à l'égalité des sexes dans les activités des Nations Unies et garantir la participation pleine et équitable des femmes aux processus décisionnels portant sur les questions relatives à la paix et à la sécurité. Nous devrions également faire participer les jeunes et explorer les nouvelles possibilités s'offrant à nous pour dialoguer avec la société civile, le milieu universitaire, les industries et les instituts de recherche au sein de la Conférence du désarmement.

En 2021, l'Union européenne soutiendra tout particulièrement la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2020 pour qu'elle aboutisse à un résultat positif. L'appui que l'Union européenne apporte à cet instrument est inébranlable. Il est fondé sur notre conviction qu'une approche multilatérale de la sécurité, du désarmement et de la non-prolifération est le meilleur moyen de préserver la paix et la sécurité internationales. C'est pourquoi nous sommes déterminés à défendre et renforcer le Traité, à promouvoir son universalisation et à améliorer l'exécution de l'ensemble des obligations qui en découlent ainsi que celle des engagements pris lors des précédentes conférences d'examen.

Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires est à la fois un succès historique et la pierre angulaire de l'architecture mondiale du désarmement et de la non-prolifération

nucléaires, raison pour laquelle il doit impérativement et pleinement être appliqué. L'Union européenne appuie fermement les trois piliers du Traité et continuera à promouvoir l'équilibre global et la pleine exécution du plan d'action adopté lors de la Conférence d'examen de 2010. Nous insistons sur la nécessité d'honorer l'ensemble des obligations et engagements souscrits en vertu du Traité et de progresser de manière concrète vers la pleine application de l'article VI, l'objectif ultime étant l'élimination totale des armes nucléaires.

L'Union européenne contribue activement au processus d'examen du Traité et appuie le Bureau des affaires de désarmement de l'Organisation des Nations Unies et le Bureau du Traité dans l'organisation de séminaires thématiques et régionaux, qui devraient contribuer à l'établissement de points de convergence avant la Conférence d'examen. De plus, l'Union européenne continue de financer de manière importante l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement dans le cadre d'un processus de renforcement de la confiance visant à instaurer une zone exempte d'armes nucléaires et de toutes les autres armes de destruction massive et de leurs vecteurs au Moyen-Orient.

L'Union européenne réaffirme son engagement de longue date en faveur d'une maîtrise des armements nucléaires et d'un désarmement nucléaire vérifiable, effectif et basé sur des traités, avec à l'esprit la fragilité et le caractère de plus en plus instable de l'environnement stratégique. L'Union européenne insiste sur la nécessité de préserver et de faire progresser les processus généraux de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération.

L'Union européenne continuera à encourager les États-Unis et la Fédération de Russie à chercher à réduire encore leurs arsenaux, y compris leurs armes nucléaires stratégiques et non stratégiques, déployées et non déployées, et à poursuivre les discussions sur les mesures de confiance, la transparence et la réduction des risques, notamment les mesures de réduction des risques stratégiques et nucléaires, les activités de vérification et l'établissement de rapports.

Le nouveau Traité START arrivant à expiration au début du mois de février 2021, nous appelons résolument à sa prorogation ainsi qu'à la négociation d'accords de suivi plus vastes. Dans ce contexte, l'Union européenne accueille avec satisfaction la transparence accrue dont ont fait preuve certains États dotés d'armes nucléaires s'agissant de leurs doctrines et de leurs armes nucléaires et engage les autres États dotés d'armes nucléaires à faire preuve du même niveau de transparence.

Nous exhortons la Chine à contribuer activement à ce processus. Nous réaffirmons notre engagement initial et notre appui renouvelé en faveur du Plan d'action global commun, élément clef de l'architecture mondiale de non-prolifération nucléaire adopté à l'unanimité par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2231 (2015). Nous reconnaissons les problèmes posés par le retrait unilatéral des États-Unis de cet accord ainsi que par les sanctions à nouveau imposées par ce pays. Nous accueillons avec satisfaction les déclarations positives du Président élu Joe Biden concernant le Plan d'action global et comptons travailler avec la nouvelle Administration des États-Unis.

Dans le même temps, nous demeurons vivement préoccupés par les mesures que l'Iran a prises en violation du Plan d'action, notamment par la poursuite par ce pays de l'accumulation d'uranium faiblement enrichi, le déploiement de centrifugeuses perfectionnées, les activités d'enrichissement d'uranium jusqu'à 20 % dans l'installation souterraine de Fordow et les préparatifs en cours en vue de produire des matières à base d'uranium. Nous demandons instamment à l'Iran de mettre un terme à ces activités, de s'abstenir de toute nouvelle mesure incompatible avec les engagements pris dans le cadre du Plan d'action global commun et de les respecter à nouveau sans plus tarder. Il est primordial que l'Iran coopère pleinement et constamment avec l'Agence internationale de l'énergie atomique.

L'Union européenne s'attaquera résolument à toutes les crises de prolifération. La réaffirmation par la République populaire démocratique de Corée de son intention de conserver et continuer à développer des programmes de missiles balistiques nucléaires, en violation de multiples résolutions du Conseil de sécurité, continue de saper les initiatives internationales visant à consolider la confiance et à instaurer une paix et une sécurité durables dans la péninsule coréenne en la rendant exempte d'armes nucléaires. Nous demandons à la

République populaire démocratique de Corée de reprendre des négociations constructives et, dans le même temps, de respecter un moratoire sur les essais nucléaires et les tirs de missiles balistiques, de s'abstenir de nouvelles provocations et de prendre des mesures crédibles et concrètes visant à instaurer un climat de confiance et à renoncer à tous ses programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques d'une manière complète, vérifiable et irréversible, comme l'exige le Conseil de sécurité.

L'Union européenne est prête à appuyer de nouvelles initiatives diplomatiques. Tant que la République populaire démocratique de Corée poursuivra le développement de ses programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques, l'Union européenne continuera à travailler avec les autres pays du monde pour faire en sorte que les sanctions importantes mises en place par l'ONU soient pleinement appliquées et respectées par tous. Nous exhortons la République populaire démocratique de Corée à signer et à ratifier sans tarder le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et à respecter à nouveau les obligations que lui imposent le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et les garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Union européenne de sa déclaration. Nous revenons à présent vers le Groupe des 21. Je donne la parole à l'Indonésie.

M^{me} Werdaningtyas (Indonésie) (*parle en anglais*) : Au nom du Groupe des 21, nous tenons à vous féliciter, vous et votre équipe.

Le Président (*parle en anglais*) : Je suis vraiment désolé, Madame l'Ambassadrice, mais le son n'est pas bon. Les interprètes ne peuvent pas travailler. En attendant, nous allons donc donner la parole à l'orateur suivant, qui est l'émissaire spécial du Président et Sous-Secrétaire d'État en exercice des États-Unis chargé de la maîtrise des armements, M. Marshall Billingslea.

M. Billingslea (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, au nom des États-Unis, je vous félicite pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement pour la première partie de la présente session annuelle. Nous sommes heureux que la session s'ouvre sur la présidence belge. Je remercie par conséquent M. Robert Wood, notre Ambassadeur et Représentant permanent auprès de la Conférence du désarmement, qui a accompli un important travail en tant que Représentant des États-Unis.

C'est un plaisir d'être parmi vous aujourd'hui alors que s'ouvre une nouvelle session de la Conférence, une instance qui a joué dans le passé un rôle historique dans la sauvegarde de la paix et de la sécurité et qui pourrait à nouveau en faire de même dans l'avenir, même si, je dois le dire, le comportement de la Turquie et de l'Iran ce matin font peser un doute sérieux sur cette perspective. Je demande instamment en particulier à la Turquie de reconsidérer sa position, car l'on saura qui vous êtes en fonction de la compagnie que vous choisissez.

Demain, ici à Washington, l'ancien Vice-Président Joe Biden prêtera serment et sera intronisé quarante-sixième Président des États-Unis. En ma qualité de conseiller et d'émissaire du Président sortant et de Sous-Secrétaire d'État en exercice, j'ai moi-même, en même temps que l'équipe du Département d'État ici présente, étroitement collaboré avec la nouvelle Administration. En fin de compte, il est évident que tous les Américains prêtent le même serment et ont la même allégeance à la Constitution des États-Unis, et nous œuvrons tous fidèlement au service de la même nation.

Pour ceux d'entre vous qui représentent des démocraties avec lesquelles nous sommes liées par des traités d'alliance, que ce soit en Europe ou en Asie, soyez assurés de notre engagement durable et inébranlable en faveur de notre sécurité collective. Pour ceux d'entre vous qui, comme l'Iran, sont des adversaires de la démocratie, violent les accords internationaux, subvertissent l'état de droit et sapent les normes internationales ; la détermination de l'Amérique à vous tenir comptables de vos actes, à exposer vos agissements et à vous en faire subir les conséquences ne faiblira pas. À cet égard, la politique étrangère des États-Unis conservera le même cap que celui qui a été le nôtre depuis la fondation de notre État.

J'en viens à présent à la question qui nous occupe aujourd'hui. Il est juste de dire que la politique des États en matière de sécurité et plus particulièrement de maîtrise des

armements est souvent guidée par les nobles visions d'idéalistes. Cela est tout à fait louable. Le problème fatal survient lorsque l'idéalisme va de pair avec la naïveté.

L'histoire se souvient de ceux qui, ignorant la réalité du monde tel qu'il est, préfèrent s'imaginer que le monde tel qu'ils voudraient qu'il soit est voué à l'échec ou, pire encore, encourager l'agression en jouant l'apaisement. Dans ce contexte, des choses telles que le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires sont de parfaits exemples d'instruments totalement contre-productifs.

L'histoire se souvient aussi de ceux qui, partant de l'affirmation de ce qui existe, travaillent sur la base de positions ancrées dans la réalité en véritables hommes d'État œuvrant en paroles et en actes au renforcement de la paix et de la sécurité du monde. La triste réalité que nous connaissons aujourd'hui est que l'infrastructure de la maîtrise des armements mondiale a été profondément fragilisée par les agissements de pays tels que l'Iran, mais aussi la Fédération de Russie et la République populaire de Chine.

Telle est la vérité, aussi déplorable soit-elle. Nous ne pouvons ni la contourner ni l'ignorer. Si nous devons mettre en place un cadre nouveau et amélioré de maîtrise des armements, nous devons d'abord comprendre le degré d'érosion de certains principes fondamentaux tels que les principes de transparence, de confiance, de vérification, de respect des obligations conventionnelles et de bonne foi. Aujourd'hui même, nous avons été les témoins d'une attaque contre le principe de participation des nations souveraines, des États Membres souverains des Nations Unies, qui est un principe de la Conférence du désarmement.

Nous devons également être conscients du fait que nous sommes entrés dans une nouvelle ère de la maîtrise des armements. L'approche qui prévalait à l'ère de la guerre froide, consistant à privilégier des solutions multilatérales pour certaines questions, mais à réserver les arrangements bilatéraux aux deux superpuissances afin de prévenir une course aux armements nucléaires, est bel et bien révolue. Il s'ensuit que seules des solutions multilatérales auront le potentiel pour durer.

Il peut s'agir de vastes accords multilatéraux du type de ceux qui peuvent être élaborés à la Conférence du désarmement, ou d'accords trilatéraux réduits qui pourraient porter sur de futures limitations des armements nucléaires, mais ils seront tous multilatéraux d'une manière ou d'une autre. Avec les années, la Fédération de Russie s'appuie de plus en plus sur les armes nucléaires. Elle a épousé une doctrine nucléaire provocante qui prévoit une escalade rapide et une utilisation précoce des armes nucléaires.

Face à cette situation, il est primordial que la Russie donne à la communauté internationale l'assurance qu'elle continue de considérer que le droit des conflits armés, particulièrement le concept de proportionnalité, s'applique aussi aux armes nucléaires, et j'invite tous nos collègues russes à réaffirmer cette position sans équivoque dans leurs futures interventions. Toujours à propos de la nouvelle doctrine russe, les États-Unis redoutent que la Russie soit en train de se constituer et de moderniser un arsenal de milliers d'ogives nucléaires échappant complètement au nouveau Traité START. Plus de 60 % ou 70 % de l'arsenal nucléaire russe échappent à toute forme de limitation et la taille et la diversité des armes nucléaires déployées dans le cadre de systèmes tactiques ou à courte portée ne cessent d'augmenter. Aujourd'hui, la Russie possède bien plus d'armes ou d'ogives nucléaires destinées à des systèmes non stratégiques, tels que les missiles, torpilles, mines terrestres et autres armes à courte portée ou à portée intermédiaire que de systèmes couverts par le nouveau Traité START. En effet, le Président Poutine semble s'être éloigné des initiatives présidentielles sur le nucléaire qui avaient été affirmées par ses prédécesseurs et par les anciens Présidents des États-Unis.

Compte tenu de ce qui précède et face aux projets déstabilisants de la Russie tels que Poséidon et Skyfall, qui ne correspondent à aucun régime de dissuasion, il est difficile de confirmer la déclaration conjointe datant de l'ère de la guerre froide, selon laquelle une guerre nucléaire ne peut pas être gagnée et ne doit pas être menée. Nous sommes convaincus de ce principe, mais aucun Président des États-Unis, pas plus qu'aucun chef d'État quel qu'il soit, ne devrait se risquer à réaffirmer quoi que ce soit avec Vladimir Poutine puisque nous supposons réellement que lui-même n'y croit pas.

Il semble en fait que Poutine et sa garde rapprochée se disent qu'une guerre nucléaire peut être gagnée, et la Russie joue sans cesse à la guerre et cherche le moyen d'en mener une contre l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Tous les pays sains d'esprit à la Conférence du désarmement doivent aujourd'hui encourager la Russie à abandonner le « Tchernobyl volant » que constitue le missile de croisière baptisé Skyfall et sa version sous-marine appelée Poséidon et à ne plus ajouter des centaines d'ogives nucléaires à son arsenal chaque année.

J'engage les autres États à se joindre à nous pour appeler la Russie à reconnaître qu'elle est engagée dans des expérimentations d'armes nucléaires de forte puissance à Novaya Zemlya en dépit de l'engagement contraire qu'elle a pris. Les États-Unis ne pratiquent pas ce genre d'essais et nous ne renforçons pas notre armement nucléaire, mais la Russie le fait, et nous lui demandons instamment d'y mettre fin.

S'agissant des autres armes nucléaires mises au point par la Russie, rien n'a fait plus de mal à l'architecture mondiale de maîtrise des armements que la violation éhontée par la Russie du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (Traité INF). La Russie a détruit le Traité INF en trichant, et ce, nous le savons maintenant, pendant plus de dix ans. Les Russes ont secrètement produit, testé et déployé un missile de croisière à ogive nucléaire en violation de ce Traité. L'armée russe est actuellement en train de déployer de nombreuses batteries de missiles SSC-8. Pour leur part, les États-Unis ne déploient aucun système de ce type. À la différence de la Russie, nous honorons nos obligations conventionnelles. Notre approche de la maîtrise des armements est simple. Lorsque nous passons un accord, nous en respectons les termes. Nous respectons nos engagements et attendons des autres États qu'ils en fassent de même. La Russie n'a pas respecté ses engagements et le Traité INF en a été la victime. Vladimir Poutine s'efforce maintenant de figer son avantage stratégique en appelant à un moratoire sur les forces nucléaires à portée intermédiaire.

C'est là une manœuvre sournoise que l'Amérique et ses alliés ont rejetée. Nous devons garder les yeux ouverts et rester vigilants. Aucun pays ne doit tomber dans le piège du moratoire tendu par Vladimir Poutine.

Au contraire, le comportement de la Russie aura des conséquences lorsque nous protégerons nos amis et alliés d'Europe et d'Asie. Nous déploierons dans les deux ou trois prochaines années des armes classiques à portée intermédiaire qui nous donneront des moyens d'intervention mobiles et viables en cas d'actions hostiles. Couplés à d'autres moyens nouveaux et à des postures de défense concertées, ces systèmes renforceront notre capacité de dissuasion. Nous collaborerons encore étroitement avec nos alliés sur les questions d'interopérabilité et d'exportabilité et sommes déterminés à ne pas laisser la Russie tirer un quelconque avantage du sabotage du Traité INF et du régime de maîtrise des armements.

Malheureusement, les violations des accords sur la maîtrise des armements par la Russie ne se limitent pas au champ nucléaire, mais pour éviter de perdre du temps, je me contenterai de dire en résumé que nous jugeons inacceptable le fait que la Russie est allée jusqu'à utiliser un agent neurotoxique de quatrième génération, le novichok, dans les tentatives d'assassinat avortées de Skripal et du dirigeant d'opposition Navalny. Il est évident que la Russie poursuit un programme non déclaré de guerre chimique offensive en violation de la Convention sur les armes chimiques, et nous sommes vivement préoccupés par des activités russes interdites par la Convention sur les armes biologiques.

Nous savons tous que la Russie démantèle systématiquement la maîtrise des armes classiques en Europe. Elle a renoncé au Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe. Elle n'applique pas les dispositions du Document de Vienne et bloque la modernisation de cet accord. La poursuite de l'occupation par la Russie de la Crimée, d'une partie de la Géorgie et d'une partie de la Moldova, de même que les opérations de guerre non conventionnelle qu'elle mène en Ukraine sont autant de violations flagrantes de la Charte des Nations Unies et de l'Acte final d'Helsinki. La Russie se livre également à de multiples violations du Traité « Ciel ouvert » en l'utilisant de manière abusive à des fins auxquelles il n'était pas destiné, particulièrement dans le but de recueillir des renseignements militaires concernant les infrastructures essentielles des États-Unis et de leurs alliés en Europe.

Cela est regrettable et les États-Unis n'ont eu, là encore, d'autre solution que de se retirer, le Traité ne comportant pas de mécanisme de suivi de son application. J'observe aujourd'hui que la Russie tente de soumettre les pays de l'OTAN à un chantage à propos de son retrait après avoir compromis l'objet et la raison d'être fondamentaux de ce Traité par ses propres actes. Ces actes ne sont pas transparents et ne contribuent pas à renforcer la confiance. Ils sont contraires au droit international.

Cela étant, il est impossible de parler de maîtrise des armements concernant la Russie sans aborder la question de la vérification. Je le sais, beaucoup d'entre vous connaissent bien cette phrase proverbiale : « Faire confiance, mais vérifier ».

Un accord avec la Russie ou avec n'importe quel pays ne vaut même pas le papier sur lequel il est imprimé s'il ne peut être vérifié. Les prochains accords sur la maîtrise des armements devront être complets, effectifs et vérifiables.

Malgré les vents contraires violents auxquels nous faisons face en travaillant avec la Russie, nous avons accompli des progrès importants et cet élan ne doit pas être perdu. En dépit de tous les agissements que je viens d'énumérer, nous avons indiqué que nous étions disposés à proroger le nouveau Traité START à condition que la Russie mette fin à son processus d'accumulation d'armes.

Il y a plusieurs semaines, le Président Trump a proposé au Président Poutine, en échange de la prorogation du nouveau START, de plafonner les stocks d'armes nucléaires des deux pays, ogives nucléaires comprises, ce qui représentait une occasion historique. C'est une chose que leurs deux prédécesseurs n'ont jamais pu ou voulu faire. C'était une proposition courageuse et sans précédent et nous étions heureux de trouver un accord au plus haut niveau. Pour parachever cet accord, nous devions bien entendu définir certains points, et plus précisément la nature exacte de ce que nous comptions plafonner et à quel niveau. Malheureusement, la Russie a à quatre reprises rejeté notre offre de rencontre pour parachever ces points de détail.

Cela est regrettable, car nous étions et sommes encore – à condition de maintenir la pression – sur le point de conclure un accord historique. La prise en compte de l'ensemble des ogives nucléaires est un élément crucial pour parvenir à un accord complet. Le Président Poutine a maintenant publiquement accepté de plafonner l'ensemble des ogives nucléaires, et nous demandons instamment à la Russie de ne pas battre en retraite. Tel est en effet le seuil minimum sur la base duquel les futurs accords sur la maîtrise des armements avec la Russie, puis avec la Chine, seront jugés.

C'est là un domaine dont nous pensons que les conditions sont à présent réunies pour conclure un nouvel accord de maîtrise des armements, comme je l'ai dit d'abord avec la Russie, puis avec la Chine. Je ne peux en dire autant en ce qui concerne l'examen détaillé de la question de l'espace. Le temps viendra peut-être aussi, mais ne mettons pas la charrue avant les bœufs. Nous devons d'abord établir des normes claires et définir des attentes concernant les comportements dans l'espace.

Je voudrais dire en particulier que le projet de Traité sur la prévention de l'implantation d'armes dans l'espace est profondément faussé. Il a été rédigé avec des arrière-pensées manifestes, ses promoteurs principaux étant activement engagés dans la mise au point et le déploiement d'armes conçues pour attaquer des satellites dans l'espace. Certains de ces moyens entreraient dans le champ d'application du projet de traité, mais des exceptions importantes subsistent. Nous y reviendrons ultérieurement au fur et à mesure de l'évolution des discussions, mais nous estimons qu'il est essentiel avant tout et avant même d'ouvrir des négociations sur la maîtrise des armements dans l'espace de définir les normes de comportement qui peuvent être mises en place afin de réduire le risque d'erreur de calcul, particulièrement alors que ce risque continue de croître à la faveur des comportements provocateurs de la Russie et de la Chine.

Pour revenir sur Terre, comme je l'ai dit au début de mon intervention, beaucoup sont toujours pris au piège du mode de pensée binaire qui caractérisait la guerre froide lorsqu'ils évoquent la maîtrise des armements nucléaires. La réalité est malheureusement que la Chine est engagée dans la plus forte expansion d'un arsenal nucléaire jamais observée depuis le début de la guerre froide, expansion qu'elle pratique à l'abri d'un grand mur du secret.

C'est ce même pays, la Chine, qui enferme les Ouïghours dans des camps de concentration, qui réprime les manifestations pacifiques à Hong Kong, qui a attaqué des troupes indiennes en franchissant la frontière commune entre les deux pays, qui a fabriqué de nouvelles frontières maritimes en construisant des îles en mer de Chine du Sud, qui souhaite envahir et détruire la démocratie taïwanaise et qui, aujourd'hui, est engagé à marche forcée dans la constitution d'un arsenal nucléaire. La Chine ne veut pas que vous sachiez la vérité. C'est, comme le dit le proverbe, « cacher un couteau derrière son sourire ».

La Chine voudrait que les autres pays croient que la taille de sa force de dissuasion n'est guère différente de celle du Royaume-Uni ou de la France et c'est probablement ce que vous allez entendre aujourd'hui ou prochainement dans l'intervention de la République populaire de Chine. Mais la réalité est bien différente et pour révéler cette tromperie au grand jour, les États-Unis ont déclassifié une grande quantité de renseignements militaires sur le programme d'armement clandestin de la Chine, notamment des images de la parade militaire organisée par la Chine en 2019. Au cours de cette parade, le déploiement de missiles organisé par l'Armée populaire de libération s'étirait sur plus de quatre kilomètres de longueur, soit 10 fois plus qu'il y a dix ans.

Au cours de la même période, la capacité chinoise de production de missiles s'est accrue de 180 %. La Chine est en train de se doter d'une panoplie impressionnante de systèmes de missiles comprenant de nombreux types de missiles balistiques intercontinentaux mobiles sur camion ou sur rail, des missiles balistiques intercontinentaux en silo à lancement sur alerte, des missiles balistiques lancés depuis des sous-marins et 18 types et variants différents de missiles balistiques ou de croisière à capacités nucléaires à portée intermédiaire. En fait, la Chine a déployé plus de 1 200 missiles à ce jour et elle ne prévoit bien entendu pas de laisser toutes ces armes prendre la poussière. En 2019, la Chine a lancé au moins 225 missiles balistiques de plus que le reste du monde.

La situation a été la même en 2018. Même cette année, alors que la COVID-19 absorbait les énergies, les ressources, le temps et l'attention des pays du monde entier, mobilisés dans la lutte contre un virus que la Chine avait laissé se propager, les Chinois ont battu leur propre record en lançant 250 missiles. Nous sommes les témoins d'une évolution dramatique de la posture nucléaire chinoise.

En 2015, les Chinois ont prétendu n'être intéressés que par le maintien d'une force nucléaire de dissuasion d'appui efficace. Quatre années plus tard seulement, cette expression a été retirée et l'intention qui allait avec également.

Alors que la Chine continue de se targuer de sa politique dite de non-première utilisation, il est évident que cette politique s'apparente davantage à de la propagande qu'à une politique. Outre que cette politique présente de multiples signaux d'alerte, les systèmes que la Chine met au point et déploie actuellement montrent qu'elle est insincère. À titre d'exemple, la Chine affirme qu'elle ne menacera pas d'employer d'armes nucléaires contre des États qui n'en sont pas dotés. Dans ce cas, pourquoi a-t-elle déployé des missiles Dong-Feng 21A (DF-21A) à Changzhou, d'où elle ne peut atteindre que des États non dotés d'armes nucléaires autres que son partenaire la Corée du Nord ?

Depuis plus d'un an, nous appelons la Chine à négocier de bonne foi dans le but de prévenir une course aux armements nucléaires à trois qui serait dangereuse et sans précédent. Tous les États membres de la Conférence du désarmement le savent, la Chine y est tenue par des obligations juridiques.

Il est profondément regrettable que la Chine ait choisi de ne pas honorer cette obligation juridique, et les États-Unis redoutent à présent que la Chine soit en situation de non-respect de ses obligations au titre de l'article VI du TNP. Il est primordial, dans les jours qui viennent, de rappeler la Chine à son obligation. Il est essentiel que tous les pays épris de paix continuent de demander instamment aux Chinois de s'asseoir à la table des négociations. Beaucoup l'ont déjà fait, mais une poignée d'États, qui avaient jusque-là toujours souligné l'importance de la maîtrise des armements nucléaires, gardent le silence encore à ce jour. Nous sommes à la croisée des chemins et le temps est venu pour les idéalistes de rejoindre les réalistes afin d'éviter les périls d'une course aux armements nucléaires à trois qui serait sans commune mesure avec ce que nous avons vécu pendant la guerre froide.

L'heure n'est pas à la naïveté, mais à la multilatéralisation de la maîtrise des armements nucléaires. Il est temps pour la Russie de mettre avec la nouvelle Administration Biden la dernière main à l'accord Trump-Poutine, et j'invite tous les États, premièrement, à demander instamment à la Russie de faire un pas de plus et d'achever ce que nous avons commencé et, deuxièmement, à rappeler à la Chine qu'elle doit négocier de bonne foi avec nous et avec la Russie sur des mécanismes efficaces de maîtrise des armements nucléaires. Nous devons exercer sur la Chine une pression sans relâche sur ce point. J'ai montré aujourd'hui les dangers que cette instance et d'autres instances de même nature devront affronter dans les jours qui viennent.

Nous avons décrit certains des comportements délétères qui ont porté atteinte au régime international de maîtrise des armements. Le temps n'est plus aux tergiversations ni à la timidité face à ces menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité du monde. Des conversations franches telles que celles-ci sont importantes. Pour résoudre un problème quel qu'il soit, il faut d'abord l'identifier, révéler le mensonge et nommer le danger. C'est une nécessité. Les pays et les personnalités qui ont le courage et l'envergure morale pour le faire méritent notre respect et nos louanges. Mais cela n'est pas suffisant. Les pays ou les personnalités qui se montrent imprudents ou malhonnêtes doivent en subir les conséquences, faute de quoi la foi dans des organes tels que la Conférence du désarmement et le respect pour ces organes périront.

Outre que les mauvais acteurs perdent le peu de respect qu'ils avaient pour l'institution, même ceux qui appuyaient et respectaient l'institution jusque-là commencent à montrer des signes de faiblesse. Or, ce n'est pas le moment de faiblir. Les enjeux sont trop importants. Les États-Unis sont impatients de relever ces défis avec nos amis et alliés et de travailler à l'amélioration de toute l'humanité à travers la Conférence du désarmement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire d'État en exercice à la maîtrise des armements des États-Unis et je redonne la parole à l'Indonésie pour une nouvelle tentative. Il semble que nous n'ayons pas l'Indonésie, donc nous poursuivons. Je donne la parole à la Représentante permanente du Pérou.

M^{me} Alfaro Espinosa (Pérou) (*parle en espagnol*) : Permettez-moi d'emblée de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Nous sommes convaincus que vous serez capable d'assumer la responsabilité ô combien sensible qui va de pair avec l'exercice de la première présidence de la session de 2021. Vous pouvez compter sur l'appui et l'engagement de la délégation péruvienne. Nous souhaitons à chacune des personnes présentes à cette séance virtuelle une année productive et en bonne santé.

Nous souhaitons la bienvenue et plein succès aux nouveaux Représentants permanents à la Conférence du désarmement. Le Pérou réaffirme son attachement au renforcement des institutions et processus multilatéraux. Dans ce contexte, nous souhaitons que tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et tous les États dotés du statut d'observateur participent aux travaux de la Conférence.

Nous vivons une crise sanitaire sans précédent provoquée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Le monde n'était pas préparé à une telle crise, de sorte que nous vivons une période d'incertitude marquée par une grande vulnérabilité humaine. La nature et l'ampleur de la crise ont montré qu'il était impossible à un pays d'y faire face seul. De plus, la crise a clairement montré que l'humanité était exposée à d'autres menaces qui appelaient aussi toute notre attention, à savoir les changements climatiques et les risques de guerre nucléaire. Du fait de la pandémie, nous vivons un moment décisif de l'histoire humaine qui appelle une volonté politique, la volonté politique de renforcer le multilatéralisme dans le but de prévenir les problèmes et défis mondiaux qui appellent une solution urgente et d'y faire face, afin d'assurer la survie de la planète, le bien-être de l'humanité et la sécurité collective, autant d'objectifs qui ont été inscrits dans la Charte des Nations Unies.

Nos gouvernements travaillent déjà avec acharnement afin de renforcer la capacité du monde de prévenir les infections virales et de les combattre et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. La question qui se pose est celle de savoir comment la Conférence du désarmement peut contribuer à ces efforts multilatéraux.

Pendant des années, la Conférence a joué un rôle crucial dans l'édification d'un monde meilleur. Les instruments importants qu'elle a mis au point font désormais partie de l'architecture de la sécurité internationale et jouissent d'une légitimité multilatérale. Pourtant, elle est paralysée depuis vingt ans, dans un contexte particulièrement préoccupant. Les tensions géopolitiques suscitent un regain d'intérêt pour les armes de destruction massive, ce qui fait que nous assistons à une résurgence des programmes de modernisation des arsenaux nucléaires et à l'élaboration de doctrines de sécurité privilégiant la dissuasion nucléaire. Les chiffres et les renseignements que le Représentant des États-Unis vient de nous présenter sont particulièrement troublants. Le Pérou considère qu'en 2021, l'adoption d'un programme de travail complet et équilibré pour la Conférence du désarmement serait la traduction la plus concrète de la volonté politique des États de permettre à la Conférence de reprendre un travail de fond.

Nous remercions la Belgique pour les documents qui nous ont été distribués en décembre 2020 au nom des six Présidents de la présente session. L'ensemble de documents dont nous sommes saisis nous apparaît comme un engagement ferme à prolonger l'élan pris en 2020 alors que nous étions sur le point d'adopter un programme de travail. Ma délégation prendra part aux discussions dans un esprit constructif, convaincue de pouvoir compter sur toutes les délégations présentes pour faire montre de la souplesse dont nous avons besoin si nous voulons mener à bien notre tâche.

Compte tenu de la fragilité du contexte international actuel en matière de sécurité, dans lequel l'ombre de l'incertitude plane sur l'avenir de traités bilatéraux qui, pendant des années, ont permis de limiter et réduire des armes nucléaires et d'en éliminer d'autres, la revitalisation des travaux de la Conférence enverrait un signal fort indiquant clairement que les États sont déterminés à progresser dans la négociation d'instruments internationaux dans les domaines du désarmement, de la non-prolifération et de la maîtrise des armements.

Le Pérou se déclare à nouveau vivement préoccupé par la menace que l'existence des armes nucléaires fait peser sur l'humanité. Nous pensons que l'emploi ou la menace d'emploi de ces armes constitue un crime contre l'humanité et une violation du droit international, notamment du droit international humanitaire. C'est pourquoi nous sommes encouragés de constater que les États sont de plus en plus nombreux à avoir ratifié le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires ou à y avoir adhéré, un Traité dont l'entrée en vigueur ne pouvait pas mieux tomber. Nous sommes actuellement, pour notre part, en train de prendre les dernières dispositions en vue de ratifier le Traité dans un proche avenir.

À partir du 22 janvier 2021, date qui deviendra historique, la détention d'armes nucléaires sera interdite dans l'intérêt de la paix et de la sécurité internationales par un Traité qui viendra compléter les traités internationaux existants sur les armes nucléaires et en particulier le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et les accords portant création de zones exemptes d'armes nucléaires. Nous considérons cet instrument comme le produit des efforts déployés par la communauté internationale, c'est-à-dire les États, les organismes internationaux et la société civile, pour parvenir à l'avènement d'un monde exempt d'armes nucléaires, et comme la seule garantie effective de leur interdiction et de leur élimination totale, transparente, vérifiable et irréversible.

Je conclurai en affirmant l'engagement des Champions internationaux de l'égalité des sexes en faveur de la prise en compte du genre dans les affaires de désarmement. Le bulletin annuel du Groupe d'influence des Champions internationaux de l'égalité des sexes dans le domaine du désarmement publié récemment témoigne des efforts importants déployés afin de promouvoir l'égalité des sexes, l'inclusivité et la diversité dans l'architecture multilatérale du désarmement, de la maîtrise des armements et de la non-prolifération. Nous saluons le dynamisme manifesté sur cette question par les Ambassadrices du Canada, des Philippines, de l'Irlande et de la Namibie et par l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement. La délégation péruvienne demeure déterminée à poursuivre l'examen des initiatives en faveur de l'égalité des sexes prises dans le cadre de la Conférence du désarmement en 2021, y compris les propositions présentées l'année dernière par les présidences argentine et australienne visant à renforcer la participation des femmes à nos travaux et à apporter des modifications techniques au Règlement intérieur de la Conférence afin qu'il soit rédigé dans un langage neutre du point de vue du genre.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante permanente du Pérou. Nous faisons une dernière tentative avec l'Indonésie, qui doit s'exprimer au nom du Groupe des 21. Vous avez la parole, Madame l'Ambassadrice.

M^{me} Werdaningtyas (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je n'ai pas l'intention de prolonger le problème technique, mais nous tenons bien entendu, au nom du Groupe des 21, à dire que nous sommes déçus par le système. C'est sans doute une chose qui devra être réexaminée à notre prochaine séance. Il va sans dire que si je ne peux pas faire ma déclaration maintenant, je la distribuerai par écrit à tous les membres de la Conférence du désarmement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je suis vraiment désolé, Madame l'Ambassadrice. Je vous propose que nous vous écoutions à notre prochaine séance plénière. Vous serez la première oratrice jeudi matin. En attendant, assurez-vous d'avoir le matériel adéquat, notamment un casque. Nous passons maintenant à l'orateur suivant, l'Ambassadeur des Pays-Bas.

M. Gabriëlse (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence et de vous remercier, vous et les autres membres du groupe des six Présidents de la session de 2021, pour l'énergie dont vous avez fait preuve dès l'ouverture de la session. En distribuant l'ensemble de documents bien avant le début de la session, vous nous avez donné à tous l'occasion de commencer la session avec le sentiment d'avoir un objectif clair. Vous et les autres membres du groupe des six Présidents pouvez compter sur le plein appui de la délégation néerlandaise. Je souhaite également une chaleureuse bienvenue aux collègues qui viennent d'arriver. La délégation néerlandaise compte sur une collaboration fructueuse avec eux.

Je voudrais d'emblée saisir cette occasion de remercier la Secrétaire générale de la Conférence du désarmement pour ses déclarations. Les Pays-Bas partagent son sentiment d'urgence. Outre la déclaration prononcée par le Portugal au nom de l'Union européenne, je voudrais faire les remarques suivantes à titre national.

La session de 2020 de la Conférence a été remarquable à bien des égards. En dépit de l'absence de progrès sur le fond due à la pandémie et de circonstances politiques, il existe encore des aspects positifs sur lesquels nous devons nous appuyer au cours de la session de cette année. C'est pourquoi il est encourageant de constater que cette année, le groupe des six Présidents a l'intention de travailler en équipe afin de donner des orientations ô combien nécessaires et d'assurer une continuité aux travaux de la Conférence.

Même si notre session de 2021 s'ouvre dans un format virtuel, nous pouvons entrevoir la lumière au bout du tunnel. Il est à espérer que nous pourrions reprendre les séances en présentiel au début de l'été. En attendant, nous devons tirer le meilleur parti du temps et des ressources dont nous disposons. Dans ce contexte, je voudrais souligner que les Pays-Bas sont toujours d'avis qu'il appartient aux États membres de décider du degré de limitation des ressources qu'ils consacrent, notamment à l'utilisation de plateformes en ligne.

Au cours des derniers mois, un certain nombre d'instances sur le désarmement ont tenu avec succès des séances en ligne. C'est notamment le cas de la Première Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui a négocié des résolutions, démontrant ainsi qu'il était possible de travailler sur le fond en ligne à condition d'avoir la volonté de progresser.

S'agissant de l'ensemble de documents dont nous sommes saisis, ma délégation accueille positivement le fait que l'accent y est mis sur le fond des points de l'ordre du jour. Il y a longtemps qu'elle affirme en effet, y compris dans notre document de travail de 2019 sur le retour aux fondamentaux, que pour progresser, la Conférence doit mettre l'accent sur le fond de son ordre du jour. L'ensemble de documents dont nous sommes saisis lui permettra de le faire de manière structurée.

Pour les Pays-Bas, la première des priorités reste l'ouverture de négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et d'autres dispositifs explosifs nucléaires. Dans le même ordre d'idées, l'évolution de la situation dans l'espace est de plus en plus préoccupante. Les Pays-Bas sont attachés à l'idée de réduire la vulnérabilité de l'espace et souhaitent contribuer au renforcement de l'ordre juridique international et de la sécurité et de la stabilité de cet environnement. De plus, nous vivons

dans un monde caractérisé par l'apparition constante de technologies nouvelles et de technologies de rupture. Ces évolutions peuvent avoir des répercussions perturbantes sur notre environnement international en matière de sécurité. Nous espérons que la Conférence sera en mesure de progresser sur ces thématiques en se mettant d'accord sur les documents proposés par le groupe des six Présidents. Vous pouvez compter sur l'appui des Pays-Bas.

De même, il y a longtemps que les Pays-Bas sont favorables à un dialogue sur l'amélioration et l'efficacité du fonctionnement de la Conférence. La désignation d'un facilitateur chargé de conduire des consultations informelles à participation non limitée est une première étape importante et ô combien nécessaire après vingt années de blocage.

Les Pays-Bas sont optimistes quant au fait que 2021 verra la communauté du désarmement enfin capable de se remettre au travail sur un certain nombre de questions importantes. La dixième Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui a été reportée, figure bien entendu en bonne place sur l'agenda. Nous devons faire preuve d'un engagement ferme et constant en faveur du renforcement et de l'application du Traité. Il est de notre responsabilité collective de mettre à profit la Conférence d'examen pour faire le point de notre situation, réfléchir à ce que nous avons accompli et fixer de nouveaux objectifs afin de relever les défis actuels concernant notre environnement multilatéral et notre sécurité.

Dans le contexte du Traité, la vérification du désarmement nucléaire, la réduction des risques, la stabilisation des crises et la gestion des crises sont à nos yeux des éléments de première importance qui appellent toute notre attention. Nous continuerons à plaider pour des mesures propres à réduire le risque nucléaire telles que la mise en place de canaux de communication, la transparence, le dialogue sur les doctrines et l'augmentation du temps nécessaire à la prise de décisions en situation de crise. Des mesures concrètes sur ces différentes questions peuvent être à la base de progrès tangibles lors de la dixième Conférence d'examen et au-delà.

Notre programme de cette année comporte également d'autres conférences importantes pour le désarmement, notamment la Conférence d'examen de la Convention sur les armes à sous-munitions, la Conférence d'examen de la Convention sur les armes biologiques et la Conférence d'examen de la Convention sur certaines armes classiques. Les Pays-Bas, qui présideront la dix-neuvième Assemblée des États parties à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, mettront à profit cette présidence pour renforcer cet instrument important sur le plan humanitaire en mettant l'accent sur l'innovation, le développement des capacités et l'inclusion.

Si nous projetons ces différentes thématiques sur la Conférence du désarmement, nous constatons qu'il y a de la place pour l'innovation dans les travaux de cette instance et qu'il est nécessaire de développer les capacités en vue des futures mesures sur le désarmement afin de les ouvrir à tous de façon à pouvoir progresser collectivement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant des Pays-Bas. Chers collègues, trois délégations ont demandé à prendre la parole pour exercer leur droit de réponse. Compte tenu du temps qu'il nous reste, je vous suggère de suspendre le débat général. Nous écouterons les trois réponses et, bien entendu, nous reprendrons le débat général et poursuivront la liste des orateurs à notre prochaine séance plénière jeudi.

Avant d'écouter les trois réponses, j'invite les délégations concernées à être extrêmement brèves et concises.

Je donne tout d'abord la parole au Représentant permanent de la Chine.

M. Li Song (Chine) (*parle en chinois*)¹ : Monsieur le Président, la délégation chinoise et moi-même tenons à vous féliciter de votre accession à la première présidence tournante de la Conférence en 2021 et à accueillir chaleureusement les sept Ambassadeurs qui ont pris leurs fonctions. Nous sommes également très heureux de participer aux travaux du groupe des six Présidents de la session en cours, avec le dernier Président de la session précédente et le premier Président de la prochaine session de la Conférence, et nous sommes prêts à

¹ Le texte intégral de la déclaration a été publié sous la cote CD/2211.

apporter une contribution positive pour remettre les travaux de la Conférence sur la bonne voie. La Chine estime que tous les États Membres de l'ONU ont un droit égal de participer aux travaux multilatéraux sur la maîtrise des armements. Elle espère voir davantage de pays participer aux activités de la Conférence en tant qu'observateurs cette année, et soutient les efforts que fait le Président pour maintenir des consultations actives avec les parties concernées à cet égard.

Dans le cadre du droit de réponse, je dois exprimer ma plus vive opposition aux accusations malveillantes que les États-Unis d'Amérique viennent de formuler contre la Chine et mon rejet total de ces accusations. Ces deux dernières années, la Chine a réagi à plusieurs reprises à de telles attaques dans de nombreuses enceintes internationales, y compris la Conférence, exposant en détail ses politiques et positions pertinentes. L'actuelle administration des États-Unis va extrêmement loin dans le mensonge et compromet la maîtrise des armements. Ses arguments absurdes ne pourront pas occulter la nature ouverte et équilibrée de la politique de défense nationale et de maîtrise des armements de la Chine. La communauté internationale est fatiguée de ces ergotages consistant à accuser les autres de ses propres actes. À partir de demain, la Conférence ne devrait plus avoir à entendre de tels propos. Je pense que l'écrasante majorité des États membres partage ce souhait. Je demande au secrétariat de bien vouloir consigner mes paroles.

Monsieur le Président, j'avais préparé une déclaration officielle pour la séance plénière d'aujourd'hui, mais en raison du manque de temps, je ne vais pas la lire maintenant. Je la téléverserai afin que tous les États membres puissent en prendre connaissance, et je demande au secrétariat de l'insérer dans le compte rendu de la séance d'aujourd'hui.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur de Chine à la Conférence du désarmement. Je donne maintenant la parole au Représentant de la Fédération de Russie.

Comme nous n'entendons pas le Représentant de la Fédération de Russie, nous passons à la Représentante de la République de Macédoine du Nord.

M^{me} Hroneska (Macédoine du Nord) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, tout d'abord, permettez-moi de vous féliciter pour votre accession à la présidence et de vous souhaiter...

Le Président (*parle en anglais*) : Je suis sincèrement désolé, mais nous avons encore un problème de son. Nous faisons donc une nouvelle tentative avec la Fédération de Russie.

M. Belousov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Merci, Monsieur le Président. Je voudrais exercer mon droit de réponse et réagir à la déclaration du Sous-Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique à la maîtrise des armements et la sécurité internationale.

Il y a maintenant un certain temps que nous entendons les représentants de l'Administration Trump se livrer à des discours incendiaires sous diverses formes au sein de diverses instances. L'intervention du Sous-Secrétaire d'État que nous avons entendue aujourd'hui n'a fait que confirmer une nouvelle fois que depuis quatre ans, l'Administration sortante se livre à la forme la plus basique de propagande, à une manipulation de l'opinion publique et au mensonge caractérisé.

Toutes ces techniques, qui n'ont évidemment rien à voir avec la pratique diplomatique, n'ont fait que servir des fins spécifiques, dont plusieurs peuvent être mis en évidence.

La première consiste à justifier le refus de prendre part au dialogue constructif et mutuellement bénéfique pourtant si nécessaire pour répondre aux préoccupations en matière de maîtrise des armements et de désarmement.

La deuxième consiste à justifier les mesures destructrices que le pays a prises depuis 2000 pour démanteler le régime existant constitué des accords internationaux sur la maîtrise des armements, le désarmement et la non-prolifération.

La troisième consiste à justifier la mise en œuvre des projets américains dans le domaine des missiles balistiques nucléaires et le déploiement de systèmes d'armes dans l'espace.

La quatrième consiste à imposer à la communauté internationale la vision américaine de la situation stratégique mondiale, laquelle n'a bien entendu rien à voir avec la réalité.

La cinquième consiste à intimider aussi bien les alliés des États-Unis et le reste du monde en invoquant une prétendue menace russe dans le but de faire en sorte que les conditions soient réunies pour assurer le succès de leur complexe militaro-industriel, lequel a besoin de trouver des nouveaux débouchés pour vendre ses produits de mort.

Enfin, la déclaration que nous avons entendue a été prononcée par le représentant du seul pays à avoir utilisé l'arme nucléaire, d'un pays dont le budget militaire est égal à celui de tous les autres pays du monde réunis et d'un pays qui, depuis des décennies, menace la sécurité internationale et un de ses piliers fondamentaux que constituent la maîtrise des armements, le désarmement et la non-prolifération. Cette déclaration émane du pays qui préfère donner des leçons au lieu de prendre part à un dialogue constructif, équilibré et mutuellement bénéfique visant à garantir la sécurité de tous les États sans exception en prenant leurs intérêts nationaux en compte.

La déclaration a malheureusement montré que l'état d'esprit qui s'est emparé des représentants de l'administration sortante constitue le principal obstacle à des changements positifs dans le domaine de la maîtrise des armements.

Nous restons optimistes et espérons que la nouvelle administration réexaminera cette attitude et renoncera à cet état d'esprit qui a montré sa toxicité pour le reste du monde.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Fédération de Russie. Nous n'avons d'autre choix que d'inscrire la Représentante de la Macédoine du Nord en tête de liste des orateurs de notre prochaine séance plénière.

Nous avons également reçu une autre demande de prise de parole de la République islamique d'Iran, qui souhaite exercer son droit de réponse, mais ce sera pour notre prochaine séance plénière, car nous sommes déjà en retard. Je vous propose par conséquent d'écouter d'abord la Macédoine du Nord, puis la République islamique d'Iran, au début de notre séance de jeudi matin. Je vous remercie sincèrement de votre compréhension dans une situation qui est très frustrante. Veuillez m'en excuser. J'espère qu'avec le concours étroit du secrétariat, toutes les délégations seront en mesure de régler tous les problèmes techniques afin que nous puissions tous nous exprimer et travailler correctement. Je vous prie une nouvelle fois de m'excuser, mais nous devons lever la séance. Comme je l'ai dit, nous nous retrouverons jeudi matin.

La séance est levée.

La séance est levée à 17 h 10.